



Avis de contravention stationnement très gênant

Par **El maatouq salah**, le **28/11/2016** à **16:40**

Bonjour , j ai besoin d aide svp je viens de recevoir un avis de contravention pour stationnement très gênant d un véhicule sur passage réservé a la circulation des piétons en traversée des piétons - prévue par Art.R.417-11. I5, art .L.121-2 du code de la route . Réprimé par Art.R.417-11 II du code de la route d un montant de 135 euros . J étais a l intérieur de mon véhicule j attendais un passager car je fais heech pour me faire un peu de sou pour payer mon essence car je suis étudiant. Est il possible de demander a payer mon amande moin chère car j étais présent . Cela peut être vérifié par les caméras de surveillance . Merci pour votre aide car je ne sais pas du tout comment faire

Par **El maatouq salah**, le **28/11/2016** à **20:13**

Merci pour votre réponse